

**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET
ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE
MONCTON INC.**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice terminé le 31 mars 2012

ÉBAUCHE - POUR DISCUSSION SEULEMENT

**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC.**

TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 mars 2012

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	1
ÉTATS FINANCIERS :	
Revenus et dépenses	2
Évolution des actifs nets	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6
Autres renseignements :	
Annexes A - Revenus	13
B - Administration générale	13
C - Communications	14
D - Assurance groupe	14

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil d'administration de la
Fédération des étudiants et étudiantes du Centre Universitaire de Moncton Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC., qui comprennent le bilan au 31 mars 2012 et les états des revenus et dépenses, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie, pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC. au 31 mars 2012 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

le 27 août 2012
Dieppe, Nouveau-Brunswick

Comptables agréés

**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC.**

REVENUS ET DÉPENSES Exercice terminé le 31 mars	Budget approuvé (non audité)	2012	2011
REVENUS (annexe A)	706 318 \$	763 291 \$	659 377 \$
DÉPENSES			
Administration générale (annexe B)	266 127	243 844	244 936
Communications (annexe C)	13 500	9 856	5 888
Activités sociales	26 000	73 359	18 364
A.E.N.B.	12 775	5 265	7 884
Alliance canadienne des associations étudiantes	10 000	9 704	8 523
Association - étudiants internationaux	6 570	6 942	7 065
Assurances - conseils étudiants	7 150	4 600	-
Autres frais reliés à l'Osmose	-	-	3 330
Conférences, congrès et déplacements	18 000	14 440	10 811
Dépenses agenda	23 200	21 148	18 260
Dons et fonds d'innovation	12 000	12 925	13 600
Élections	500	489	307
Emplois d'été	18 000	26 365	17 854
Entretien et aménagement	8 000	-	-
Fonds d'infrastructure - MAUI	10 950	10 950	-
Fonds d'infrastructure - Osmose	10 950	10 950	-
Fonds d'opérations - Osmose	10 950	10 950	-
Fonds des AAAUM	8 000	5 000	-
Fournitures de photocopies	21 500	13 460	18 631
Frais divers	7 390	4 594	4 218
Gala para académique	2 500	3 243	2 000
Le Mondial	-	300	-
Loisirs socio-culturels	2 000	-	-
Part conseils étudiants	93 250	92 479	90 447
Phase II Centre étudiant - contribution courante	93 600	159 472	93 600
Amortissement - autre	-	3 495	2 073
Amortissement - Osmose	-	10 739	20 844
Perte de valeur sur immobilisations - Osmose (note 7)	-	42 952	-
	682 912	797 521	588 635
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DES DÉPENSES SUR LES REVENUS) AVANT AUTRES ÉLÉMENTS	23 406	(34 230)	70 742
AUTRES ÉLÉMENTS			
Contribution additionnelle à l'Osmose (note 11)	-	-	(6 600)
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DES DÉPENSES SUR LES REVENUS)	23 406 \$	(34 230) \$	64 142 \$

**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC.**

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le 31 mars

2012

2011

	Fonds d'administration générale	Fonds des immobilisations	Fonds de fiducie	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	(46 002) \$	58 289 \$	88 344 \$	100 631 \$	36 489 \$
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	182 428	(57 186)	(159 472)	(34 230)	64 142
Investissement en immobilisations	(8 322)	8 322	-	-	-
Affectation interne (note 5)	(93 353)	-	93 353	-	-
SOLDE À LA FIN	34 751 \$	9 425 \$	22 225 \$	66 401 \$	100 631 \$

**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC.**

BILAN		2012	2011
31 mars			
ACTIF			
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse		594 278 \$	429 010 \$
Débiteurs (note 6)		78 954	38 517
Frais reportés au prochain exercice		7 006	7 958
		680 238	475 485
IMMOBILISATIONS (note 7)		9 425	58 289
		689 663 \$	533 774 \$
PASSIF			
PASSIF À COURT TERME			
Créditeurs (note 8)		621 262 \$	431 143 \$
Produits reportés		2 000	2 000
		623 262	433 143
ACTIFS NETS			
Fonds des immobilisations		9 425	58 289
Fonds de fiducie		22 225	88 344
Fonds d'administration générale - non affectés		34 751	(46 002)
		66 401	100 631
		689 663 \$	533 774 \$

ÉVENTUALITÉ ET ENGAGEMENTS (notes 9 et 10)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

....., administrateur

....., administrateur

**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC.**

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

2012

2011

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Excédent des revenus sur les dépenses
(des dépenses sur les revenus)

(34 230) \$

64 142 \$

Éléments sans effet sur la trésorerie :

Amortissement - autre

3 495

2 073

Amortissement - Osmose

10 739

20 844

Perte de valeur sur immobilisations - Osmose

42 952

-

22 956

87 059

Variation nette des éléments hors caisse du
fonds de roulement :

Débiteurs

(40 437)

28 546

Créditeurs

190 119

109 902

Autres éléments

952

(452)

173 590

225 055

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations

(8 322)

-

(8 322)

-

AUGMENTATION DE L'ENCAISSE

165 268

225 055

ENCAISSE AU DÉBUT

429 010

203 955

ENCAISSE À LA FIN

594 278 \$

429 010 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2012

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération, constituée en vertu des lois de la province du Nouveau-Brunswick, est un organisme sans but lucratif et est conséquemment exemptée des impôts sur le revenu. Son objectif est de revendiquer les droits et intérêts des étudiants du Centre Universitaire de Moncton.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Constatation des produits

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les montants pour les apports reçus sous forme de biens ou services ne sont pas réflétés dans les états financiers.

Les autres revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les revenus sont constatés quand un bien est transféré ou un service rendu.

Comptabilité par fonds

Le fonds des immobilisations sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

Le fonds de fiducie sert à l'enregistrement des transactions relatives à des projets spéciaux approuvés par le conseil d'administration.

Le fonds d'administration générale sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2012

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Les instruments financiers à court terme et à long terme sont classés comme étant "détenus à des fins de transaction" et sont portés à la juste valeur à chaque date de bilan. Toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'excédent des revenus sur les dépenses dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

Tel que permis pour les organismes sans but lucratif, la Fédération a choisi d'appliquer le chapitre "3861, Instruments financiers - informations à fournir et présentation" du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA).

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire aux taux suivants :

Améliorations immobilières	10 %
Mobilier de bureau	20 %
Équipements informatiques	30 %

Modification future de conventions comptables

À compter du 1^{er} avril 2012, la Fédération devra se conformer aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, qui remplaceront les PCGR actuels pour la comptabilisation et la présentation de l'information financière. La direction de la Fédération évalue présentement l'impact de la conversion à ces normes sur ses états financiers.

**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC.**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2012

3. LES MÉDIAS ACADIENS UNIVERSITAIRES INC.

La Fédération exerce une influence notable sur Les Médias Acadiens Universitaires Inc., un organisme sans but lucratif exempté des impôts sur le revenu, du fait que trois sur dix des membres votants du conseil de gestion de cet organisme sont des membres du conseil d'administration de la Fédération. Le directeur général de la Fédération est également un membre non-votant du conseil de gestion de Les Médias Acadiens Universitaires Inc.

Les Médias Acadiens Universitaires Inc. a comme objectif principal d'administrer les médias étudiants de l'Université de Moncton, Campus de Moncton.

4. GESTION OSMOSE INC.

La Fédération exerce une influence notable sur Gestion Osmose Inc., un organisme sans but lucratif exempté des impôts sur le revenu, du fait qu'elle est responsable de tout profit ou déficit de cet organisme à part égale avec l'Université de Moncton. Deux sur cinq des membres votants du conseil de gestion de cet organisme sont des membres du conseil d'administration de la Fédération. Le directeur général de la Fédération est également un membre non-votant du conseil de gestion de Gestion Osmose Inc.

Gestion Osmose Inc. a comme objectif principal d'administrer le café étudiant de l'Université de Moncton, Campus de Moncton.

5. FONDS DE FIDUCIE

Au 31 mars 2012, le fonds de fiducie comprend un montant de 31 885 \$ (2011 - 32 132 \$) pour stabiliser les augmentations futures prévues des assurances groupe (santé et dentaire), ainsi qu'un montant déficitaire de 9 660 \$ (2011 - surplus de 56 212 \$) pour des projets spéciaux concernant les installations. Au cours de l'exercice, le fonds de fiducie a contribué 159 472 \$ envers la Phase II du Centre étudiant. L'affectation interne du fonds d'administration générale au fonds de fiducie pour l'exercice est composée d'une contribution de 93 600 \$ pour la Phase II du Centre étudiant moins l'excédent des dépenses sur les revenus de 247 \$ de l'exercice provenant de l'assurance groupe.

**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC.**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2012

6. DÉBITEURS	2012	2011
Comptes clients	81 977 \$	28 633 \$
Provision pour créances douteuses	5 446	1 294
	76 531	27 339
Gestion Osmose Inc.	-	10 524
Taxe de vente à recevoir	2 423	654
	78 954 \$	38 517 \$

7. IMMOBILISATIONS	2012			2011
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations immobilières	107 386 \$	107 386 \$	- \$	53 691 \$
Mobilier de bureau	11 445	4 333	7 112	3 470
Équipements informatiques	5 722	3 409	2 313	1 128
	124 553 \$	115 128 \$	9 425 \$	58 289 \$

Les améliorations immobilières représentent les rénovations au club étudiant l'Osmose assumées par la Fédération. La Fédération n'a pas droit de propriété sur l'édifice, dont le titre revient à l'Université de Moncton.

En 2012, une perte de valeur de 42 952 \$ a été comptabilisée sur les améliorations immobilières pour apporter leur valeur nette à zéro puisque l'espace ne sera plus occupé par la Fédération à partir de septembre 2012.

**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC.**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2012

8. CRÉDITEURS	2012	2011
Fournisseurs et frais courus	600 111 \$	420 430 \$
Salaires à payer	889	1 560
Retenues à la source, taxes et contributions	3 058	6 153
Gestion Osmose Inc.	6 254	-
Les Médias Acadiens Universitaires Inc.	10 950	3 000
	621 262 \$	431 143 \$

9. ÉVENTUALITÉ

Garantie consentie

La Fédération a garanti à part égale avec l'Université de Moncton la marge de crédit de Gestion Osmose Inc. Le risque maximal pour la Fédération en vertu de cette caution est de 25 000 \$, échéant en septembre 2012. Tout déboursé éventuel pour la Fédération, s'il y a lieu, sera comptabilisé à titre de dépense de l'exercice en cours. Cette marge de crédit n'était pas utilisée au 31 mars 2012.

10. ENGAGEMENTS

La Fédération s'est engagée par contrats de location pour des photocopieurs jusqu'en janvier 2017. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 22 793 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2013 - 9 299 \$
2014 - 5 121 \$
2015 - 3 045 \$
2016 - 3 045 \$
2017 - 2 283 \$

**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC.**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2012

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, la Fédération a versé 73 249 \$ (2011 - 70 776 \$) de cotisations aux conseils étudiants des facultés et écoles du Centre Universitaire de Moncton. La Fédération leur a aussi versé une subvention directe de 19 230 \$ (2011 - 19 671 \$) basée sur le nombre d'étudiants comme contribution envers la moitié de leurs assurances responsabilité et autres dépenses. La Fédération leur a aussi versé 4 600 \$ (2011 - 0 \$) pour couvrir l'autre moitié de leurs assurances responsabilité. Ces conseils sont représentés au conseil d'administration de la Fédération.

Aussi, la Fédération a versé un total de 17 199 \$ (2011 - 12 948 \$) de bourses au cours de l'exercice aux membres de l'exécutif de son conseil d'administration. La Fédération leur a aussi versé 26 365 \$ (2011 - 17 854 \$) en salaires pour des emplois d'été.

La Fédération est aussi apparentée à Gestion Osmose Inc. car elle nomme, avec l'Université de Moncton (UdeM), les membres du conseil d'administration. En fonction d'un accord de partenariat, la Fédération fournit des équipements à titre gratuit et est responsable des coûts d'entretien et de remplacement de ces équipements, incluant le coût des pièces et de réparation. Au cours de l'exercice, la Fédération a fait une contribution de 0 \$ (2011 - 3 330 \$) à Gestion Osmose Inc. et a reçu 0 \$ (2011 - 1 000 \$) de Gestion Osmose Inc. pour des salaires. À partir de 2012, la Fédération fait également une contribution annuelle au fonds d'infrastructure de Gestion Osmose Inc. à un taux basé sur le nombre d'étudiants. La contribution de l'exercice était de 10 950 \$ (2011 - 0 \$).

En fonction de l'accord de partenariat, l'UdeM et la FÉÉCUM se partagent les profits de Gestion Osmose Inc. et sont conjointement responsables d'absorber les pertes encourues par celle-ci. À partir de 2012, la Fédération fait une contribution annuelle au fonds d'opérations de Gestion Osmose Inc. à un taux basé sur le nombre d'étudiants pour absorber 50 % du déficit accumulé et futur de Gestion Osmose Inc. La contribution de l'exercice était de 10 950 \$ (2011 - 0 \$). Les actifs net non affectés de Gestion Osmose Inc. ont un solde déficitaire de 968 \$ au 30 avril 2012, date de sa fin d'exercice. À cet effet, aucune contribution additionnelle n'a été reconnue aux résultats de l'exercice cette année (2011 - 6 600 \$).

La Fédération est aussi apparentée à Les Médias Acadiens Universitaires Inc. car elle a une influence notable sur le conseil d'administration. À partir de 2012, la Fédération fait une contribution annuelle au fonds d'infrastructure de Les Médias Acadiens Universitaires Inc. à un taux basé sur le nombre d'étudiants. La contribution de l'exercice était de 10 950 \$ (2011 - 0 \$).

Ces opérations sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2012

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Dans le cours normal de ses activités, la Fédération consent du crédit à ses clients. La Fédération ne court aucun risque important à l'égard d'un client unique.

Juste valeur

La juste valeur des actifs et passifs financiers à court terme correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

13. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

Le capital de la Fédération se compose de ses actifs nets. L'objectif de la Fédération, en matière de gestion de son capital, est de contrôler ses dépenses et de s'assurer de rassembler des ressources suffisantes afin d'être en mesure de réaliser ses projets. La Fédération gère son capital par l'établissement et le suivi d'un budget annuel approuvé par le conseil d'administration.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC.**

ANNEXES A ET B - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mars

Budget
approuvé
(non audité)

2012

2011

A - REVENUS

Cotisations des étudiants et étudiantes	628 968 \$	652 010 \$	595 299 \$
Location	7 800	7 800	7 800
Photocopies	5 500	6 207	6 217
Emplois d'été	11 200	10 702	8 410
Revenus agenda et bottin	28 000	28 880	23 335
Revenus activités sociales	6 000	40 870	9 454
Revenus divers	18 850	17 069	10 088
Assurance groupe (annexe D)	-	(247)	(1 226)
	706 318 \$	763 291 \$	659 377 \$

B - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Salaires et avantages sociaux	185 351 \$	181 564 \$	183 518 \$
Assurance	4 500	3 718	913
Bourses	22 176	18 639	15 228
Créances douteuses	-	4 152	1 725
Dépenses du conseil d'administration	10 600	5 078	6 238
Fournitures de bureau	8 000	4 595	6 377
Frais professionnels	15 500	11 692	12 905
Frais de vérification	7 000	6 893	6 441
Frais bancaires	-	229	374
Impression et poste	1 000	709	712
Télécommunications	12 000	6 575	10 505
	266 127 \$	243 844 \$	244 936 \$

**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC.**

ANNEXES C ET D - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mars

Budget
approuvé
(non audité)

2012

2011

C - COMMUNICATIONS

Matériel promotionnel	3 500 \$	1 745 \$	929 \$
Publicité et promotion	5 000	3 487	3 188
Recherche et campagne	5 000	4 624	1 771
	13 500 \$	9 856 \$	5 888 \$

D - ASSURANCE GROUPE

REVENUS		498 413 \$	430 360 \$
COÛT D'ASSURANCE		481 569	414 695
BÉNÉFICE BRUT		16 844	15 665
DÉPENSES			
Frais de gestion		17 091	16 891
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS		(247) \$	(1 226) \$